

Politique de développement social

PLAN D'ACTION 2023-2025



Qu'est-ce que le développement social ?¹

« Le développement social est le développement collectif de la communauté qui vise la réduction des inégalités sociales, l'amélioration des conditions de vie, l'inclusion et l'engagement citoyen. »

¹ Définition élaborée par la Table des partenaires en développement social de Lanaudière



Trençon Nord



CHIENS EN LAISSE
PERMIS
TRAGSTREBOWNE

Table des matières

Les fondements	5
Démarche d'élaboration du plan d'action	6
Mise à jour du portrait de la population	7
Orientation 1	
Favoriser, pour tous, l'accès à un logis et à un environnement de vie adapté, sécuritaire et de qualité	9
Orientation 2	
Favoriser le mieux-être et l'épanouissement des personnes	12
Orientation 3	
Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services, programmes et activités déployés par la Ville et ses partenaires	15
Orientation 4	
Encourager l'exercice d'une citoyenneté active	18



Les fondements

Adoptée en 2021, la première politique de développement social de la Ville de Terrebonne, *Terrebonne, une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble* posait les jalons pour le plan d'action 2023-2025 présenté dans ce document.

Ce premier plan d'action permettra à la Ville de mettre en place des mesures en développement social autant au niveau de ses processus administratifs que dans les différentes activités et services déployés pour ses citoyens.

Les groupes cibles

Le plan d'action s'adresse à l'ensemble de la communauté terrebonnienne, mais il s'attarde plus précisément aux effets des inégalités sociales sur les personnes en situation de vulnérabilité matérielle ou sociale.

Certains groupes font aussi l'objet d'une attention particulière, soit :



Les familles



Les personnes
aînées



Les personnes
handicapées ou
en situation de
handicap



Les enfants
et les jeunes



Les principes

Concertation, collaboration et complémentarité

La collaboration entre les directions de la Ville et ses différents partenaires est au cœur de la démarche d'élaboration du plan d'action en développement social, de l'établissement des besoins au déploiement de ses actions.

Ouverture à la diversité

L'ouverture à la diversité (sexuelle et de genre, ethnoculturelle, des âges, des croyances, etc.) est un principe fondamental pour la Ville de Terrebonne. Elle souhaite reconnaître les caractéristiques propres de chaque citoyen et propose des mesures qui en tiennent compte.

Accessibilité

La Ville vise la réduction ou l'abolition des différents obstacles à ses activités et services afin d'assurer leur accessibilité tant sur le plan géographique, économique, physique, organisationnel et temporel qu'en matière d'information.

Équité

La Ville souhaite traiter les besoins des citoyens avec impartialité afin d'obtenir des résultats qui se veulent les plus justes et équitables possible.

Démarche d'élaboration du plan d'action

Décembre 2020
à mars 2021

Diverses démarches de consultations auprès des citoyens et organismes: Sondages, entrevues individuelles et groupes de discussion (plus de 1300 participants).

Juillet 2021

Adoption de la Politique de développement social

Mai et juin 2022

Quatre rencontres de travail sur chacune des orientations de la Politique avec des employés, des élus, des représentants d'organismes communautaires ou d'organisations du réseau de la santé, de l'éducation et du transport

Juin à octobre 2022

Rencontres individuelles avec les différentes directions de services de la Ville

Novembre 2022

Forum de validation du plan d'action en développement social

Mars 2023

Adoption du plan d'action par le conseil municipal de la Ville de Terrebonne

Quelques commentaires reçus de la part de citoyens au cours de la démarche²

J'habite Terrebonne depuis 14 ans et j'ai vu sa démographie changer année après année. De plus en plus de familles, de plus en plus de personnes issues de l'immigration. En matière de développement social, il faut tenir compte de cela, se doter de politiques afin de refléter cette nouvelle réalité au niveau des services offerts, de l'emploi et des autres fonctions dans l'administration de la Ville.

Il est important de soutenir le déplacement actif, l'autopartage, les logements sociaux, l'accueil des immigrants, etc.

J'ai eu la chance de participer aux deux premières années du jardin communautaire de Terrebonne à Urbanova et l'expérience a été exceptionnelle. Ma famille et moi avons adoré, sans compter que nous avons de nombreux légumes biologiques à déguster durant tout l'été. Le jardin a développé une sorte d'esprit communautaire et d'échange très agréable. Il devrait définitivement y avoir plus de jardins communautaires à Terrebonne!

Il faut penser à adapter les structures de jeux pour tous les âges. Mes enfants ont 6 ans de différence. Lorsque je choisis un parc de jeux, il est important que mes cocos y trouvent leur compte tous les deux.

² Les commentaires des citoyens ont été reproduits tels quels. Ils sont issus de la phase de consultation en 2020-2021. Les fautes de grammaire et d'orthographe ont été corrigées pour faciliter la lecture.

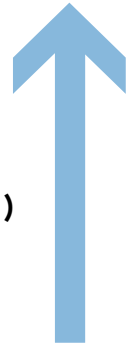
Mise à jour du portrait de la population

Une population qui change, qui évolue

Depuis l'adoption de la Politique de développement social, les résultats du dernier recensement ont été diffusés, permettant de dresser un portrait encore plus juste de la population actuelle.

Une population de
119 944
résidents en 2021
(augmentation de 7,5% de 2016 à 2021)

- › La plus grande ville de Lanaudière
- › La quatrième ville en importance de la Communauté métropolitaine de Montréal
- › La dixième ville en importance au Québec

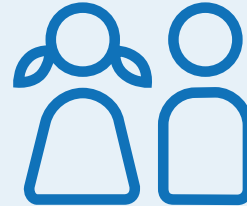


Une population dont l'âge moyen est de
39,8 ans
et l'âge médian de
40,8 ans

- › Plus jeune que la moyenne (42,8 ans) et la médiane (42,3 ans) québécoises



Près de
27%
de la population est âgée de
moins de 20 ans



- › Un Terrebonnien sur cinq est âgé de moins de 15 ans

Les personnes de
65 ans
et plus représentent
16% de la population



Près d'un ménage sur quatre est composé d'une personne vivant seule

Terrebonne compte
34 185 familles

62% de ces familles comptent des enfants à la maison

26% des familles avec enfants sont monoparentales



La taille moyenne des familles est de
3 personnes

Près de **neuf personnes sur dix** sont francophones de naissance
(exclusivement ou en combinaison avec une autre langue ou plus)

- › Moins de 1% de la population affirme ne pas maîtriser le français

Terrebonne compte

1 560 personnes

affirmant être d'identité autochtone,
ce qui représente

1,3% de la population de la ville

La population immigrante représente

13% des Terrebonniens

(2016 : 9 %)

La proportion de personnes affirmant
appartenir à une minorité visible est de

18 %

(2016 : 12 %)



Terrebonne compte

45 250 logements privés

(2021 : 42 622)

- › Un peu plus de trois logements sur quatre sont occupés par leur propriétaire
- › Un ménage locataire sur quatre consacre 30 % ou plus de son revenu aux frais du logement
- › Les frais de logement à Terrebonne (propriétaire et locataire) sont plus élevés que les moyennes provinciales

Un adulte âgé entre

25 et 64 ans

sur cinq possède un diplôme universitaire,
alors que la proportion de personnes
ne détenant aucun diplôme est de 12 %

- › Les femmes sont plus nombreuses à détenir un DEC ou un diplôme universitaire

Le revenu médian annuel (après impôt)
des particuliers est de 40 000 \$

- › Le revenu médian des hommes est de 44 000 \$ et celui des femmes est de 36 400 \$
- › 24 % des femmes et 17 % des hommes ont un revenu annuel de moins de 20 000 \$



Les personnes en situation de pauvreté selon
la Mesure du panier de consommation (MPC)

est de 3%

dans la population en général

- › Cette proportion monte à 7 % pour les familles monoparentales, à 13 % pour les personnes ne vivant pas au sein d'une famille et à 12 % pour les personnes vivant seules

Les projections démographiques
indiquent qu'en 2031 la proportion
des personnes âgées de

moins de 20 ans sera de 25%

et celle des personnes âgées de

65 ans et plus sera de 24%.

ORIENTATION 1

Favoriser, pour tous, l'accès à un logis et à un environnement de vie adapté, sécuritaire et de qualité



Champs d'action

- ✓ Logements sociaux et abordables
- ✓ Politique de l'habitation
- ✓ Pôles sociaux
- ✓ Cohabitation sociale
- ✓ Aménagements sécuritaires et durables
- ✓ Projets de prévention
- ✓ Communauté sécuritaire

Commentaires et suggestions des citoyens ayant nourri la réflexion de la Ville :

« Avoir des logements abordables pour les personnes seules ou mères monoparentales avec petit revenu ou retour aux études. »

« Développer un centre de loisirs/maison des jeunes pour les 14-18 ans, où les adolescents pourraient se voir en toute sécurité, au lieu de flâner dans les parcs le soir. »

« Établir des commerces et des restos de proximité, accessibles à pied ou à vélo pour les résidents, les éparpiller dans les quartiers résidentiels au lieu de tout concentrer sur les gros axes routiers dangereux pour les piétons. »

Orientation 1 Favoriser, pour tous, l'accès à un logis et à un environnement de vie adapté, sécuritaire et de qualité

1.1 Encourager la diversification de l'offre résidentielle et locative privée

1.1.1 Se doter d'une politique de l'habitation et son plan d'action tenant compte des multiples besoins de la population terrebonnienne (logements multigénérationnels, accessoires, étudiants, sociaux, communautaires et abordables, etc.)



1.2 Poursuivre le développement des projets de logements sociaux et abordables

1.2.1 Définir le mandat et les actions du comité logement social et abordable



1.2.2 Évaluer la faisabilité de projets de logements sociaux ou abordables sur les terrains et dans les bâtiments visés



1.2.3 Planifier la phase 2 du Pôle social des Tilleuls



1.2.4 Appuyer l'Office municipal de Lanaudière-Sud dans le développement du projet Havre du Roseau



1.3 Soutenir le développement d'hébergement temporaire pour les personnes en situation de transition ou de vulnérabilité

1.3.1 Rédiger un plan d'intervention pour répondre à la crise du logement du 1er juillet



1.3.2 Cibler des mesures à mettre en place lors de l'implantation ou l'agrandissement d'organismes communautaire sur le territoire afin de s'assurer de leur cohabitation avec les citoyens



1.3.3 Soutenir la bonification du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office municipal d'habitation Lanaudière-Sud



1.4 Favoriser des aménagements de proximité durables, de qualité, fonctionnels et sécuritaires

1.4.1 Déployer une stratégie de développement commercial de proximité dans les différents secteurs de la Ville



1.4.2 Apporter les correctifs visant l'amélioration de la sécurité dans les parcs, autour des écoles et dans les corridors de déplacements actifs (aménagement, ouverture, éclairage, etc.)












1.4.3 Identifier, par le biais de marches exploratoires ou autres activités de consultations citoyennes, les correctifs à apporter en matière de sécurité et d'accessibilité sur des trajets et tronçons ciblés



Orientation 1 Favoriser, pour tous, l'accès à un logis et à un environnement de vie adapté, sécuritaire et de qualité

1.5 Poursuivre le développement de programmes et services liés à la sécurité chez soi et dans son quartier

1.5.1 Réaliser la phase 2 du projet DROITS devant	
1.5.2 Déployer les actions ciblées dans le cadre du programme «Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires»	 
1.5.3 Mettre en place des concertations visant le développement de projets de prévention par et pour les jeunes dans les parcs et autres lieux publics	 
1.5.4 Créer le Centre de concertation et d'intervention de proximité (CCIP)	
1.5.5 Déployer le programme Voisins secours	  

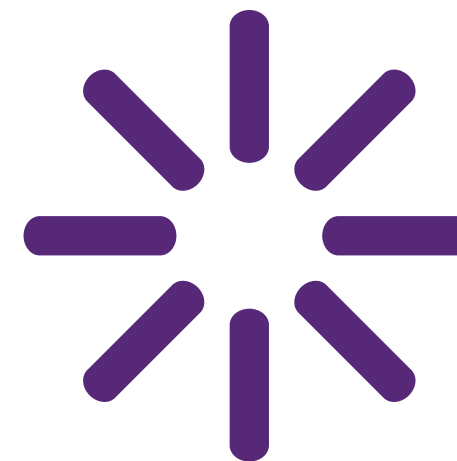
ORIENTATION 2

Favoriser le mieux-être et l'épanouissement des personnes



Champs d'action

- ✓ Proximité de l'offre de services et d'activités
- ✓ Inclusion sociale
- ✓ Concertation avec le milieu



Commentaires et suggestions des citoyens ayant nourri la réflexion de la Ville :

« Organiser des activités dédiées spécifiquement à favoriser la mixité et la connaissance de l'autre, devant toute forme de diversité. »

« Accroître le réseautage des milieux pour les activités intergénérationnelles. »

« Avoir des employés sensibilisés et qualifiés pour accueillir des personnes ayant des besoins particuliers au sein des activités offertes par la Ville. »

« Augmenter l'accès à des jardins communautaires qui facilitent les échanges entre citoyens serait bénéfique. »

Orientation 2 Favoriser le mieux-être et l'épanouissement des personnes

2.1 Accroître l'offre d'activités, de programmes et de services en matière de vie récréative et culturelle

2.1.1 Mettre en place un projet-pilote de bacs à jouer dans quatre installations de l'Office municipal d'habitation sur le territoire de Terrebonne



2.1.2 Soutenir la Cité GénérAction 55+ dans le déploiement d'activités de proximité dans les différents secteurs de la Ville



2.2 Développer des infrastructures et des espaces publics favorisant la mixité générationnelle et sociale

2.2.1 Privilégier l'approche «parc pour tous» lors de l'aménagement ou de la réfection des parcs



2.3 Mettre en place et soutenir des mesures favorisant l'inclusion sociale

2.3.1 Rédiger un plan d'action en lien avec l'accréditation «Municipal'Allié»



2.3.2 Mettre en place une politique interne de gestion de la diversité positionnant la Ville de Terrebonne en tant qu'employeur inclusif



2.3.3 Offrir différentes activités de formation et de sensibilisation aux employés municipaux dont les fonctions incluent l'accueil, l'interaction ou la planification de programmes et de services auprès de personnes ayant des besoins particuliers ou issues de la diversité



2.3.4 Tenir des ateliers d'échange et de discussion réunissant les employés de la Ville autour de la question de la diversité et de l'inclusion



2.3.5 Offrir des activités sociales et culturelles en ligne dans la programmation municipale de loisir



2.3.6 Contribuer à la réalisation du Plan d'action pour l'intégration des personnes immigrantes de la MRC Les Moulins



2.3.7 Accueillir sans frais les activités sociales et récréatives des organismes d'aide à la personne dans les plateaux municipaux



























2.3.8 Mettre en place un projet de type «bibliothèque vivante»



Orientation 2 Favoriser le mieux-être et l'épanouissement des personnes

2.4 Soutenir les actions des partenaires dans les domaines visant le développement et le mieux-être des personnes et de la collectivité (éducation, santé, aide à la personne, défense des droits, sécurité alimentaire)

2.4.1 Concerner les partenaires communautaires et institutionnels afin d'établir les priorités d'action autour de problématiques sociales complexes et récurrentes	    
2.4.2 Actualiser le programme de soutien aux organismes intervenant en sécurité alimentaire	    
2.4.3 Soutenir l'implantation d'un nouveau jardin communautaire et/ou collectif	    
2.4.4 Actualiser le programme de soutien aux organismes communautaires intervenant auprès des jeunes	
2.4.5 Établir une stratégie pour le développement des centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial sur le territoire	
2.4.6 Déployer un processus d'accompagnement pour les organisations à la recherche de locaux ou de bâtiments sur le territoire la Ville de Terrebonne	    
2.4.7 Participer aux Journées de la persévérance scolaire avec le CREVALE	 

ORIENTATION 3

Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services, programmes et activités déployés par la Ville et ses partenaires



Champs d'action

- ✓ Accessibilité universelle
- ✓ Communication adaptée
- ✓ Transport collectif et actif

Commentaires et suggestions des citoyens ayant nourri la réflexion de la Ville :

« Il serait intéressant qu'il y ait davantage de bancs dans les parcs, par exemple près des sentiers, afin que les personnes âgées puissent s'y asseoir lorsqu'ils prennent des marches. »







































« Améliorer les déplacements piétonniers (trottoirs) et cyclistes (pistes cyclables), améliorer la ponctualité du transport en commun. »

« Améliorer l'offre de services adaptés (sports, activités culturelles) aux gens avec besoins particuliers - déficience motrice, intellectuelle, ou autre handicap. »











« Adresser l'accessibilité universel de façon transversale dans tous les dossiers de la Ville (aménagement des parcs et installations, urbanisme, loisirs, etc.) »

Orientation 3 Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services, programmes et activités déployés par la Ville et ses partenaires






3.1 Poursuivre les actions en matière d'accessibilité universelle pour l'ensemble des services municipaux

3.1.1 Aménager un parc universellement accessible	    
3.1.2 Instaurer, au sein d'un service municipal, un plateau de travail pour des personnes vivant avec un handicap	
3.1.3 Créer un programme de soutien pour les organismes désirant se doter d'équipements récréatifs adaptés ou autres adaptations des services	
3.1.4 Créer un programme d'aide financière pour soutenir l'inscription de jeunes en situation de handicap dans un camp de jour ou autres ressources spécialisés	  
3.1.5 Élaborer des cadres de référence favorisant l'accessibilité aux activités, cours, événements et infrastructures de la Ville (parcs, sentiers et bâtiments)	    
3.1.6 Diffuser les informations relatives à l'accessibilité des infrastructures municipales via le nouveau site Web de la Ville (cartes géo-hub)	    
3.1.7 Implanter un mécanisme permettant aux citoyens de communiquer à la Ville les obstacles en matière d'accessibilité universelle	    
3.1.8 Formaliser le mandat du comité interservices visant la mise en œuvre du chantier accessibilité	  
3.1.9 Promouvoir auprès des organismes les services offerts par le Bureau du citoyen pour les personnes ayant des besoins particuliers	    
3.1.10 Analyser les données fournies par le Bureau du citoyen concernant les demandes en matière d'accessibilité en vue d'apporter les correctifs nécessaires	    

3.2 Augmenter l'accessibilité physique, financière et organisationnelle aux activités, programmes et services municipaux




























3.2.1 Analyser l'offre de services en loisir pour l'ensemble de la population en tenant compte des sous-groupes particuliers (personnes handicapées, personnes âgées, tout-petits, personne avec un faible revenu, etc.)	    
3.2.2 Définir les principes de tarification de l'offre de services en loisir	    

3.3 Encourager les initiatives des partenaires favorisant l'accessibilité aux activités, programmes et services

3.3.1 Prioriser les clientèles peu ou pas rejointes par l'offre régulière d'activités dans l'appel annuel de projets en sports, activités physiques et plein air	    
--	---

Orientation 3 Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services, programmes et activités déployés par la Ville et ses partenaires














3.4 Assurer une diffusion efficace et diversifiée des informations relatives aux activités, programmes et services de la Ville et ses partenaires

3.4.1 Mettre en ligne un nouveau site Web de la Ville conforme aux meilleures pratiques d'accessibilité des organisations publiques	    
3.4.2 Tenir des rencontres avec les personnes âgées dans leur milieu de vie afin de mieux les informer sur les ressources municipales et communautaires et mieux connaître leurs besoins	 
3.4.3 Actualiser le bulletin d'information Info-Réso destiné aux organismes partenaires	    
3.4.4 Promouvoir les différentes ressources communautaires et les services offerts à la population	    
3.4.5 Déployer des stratégies de communication ciblant des populations plus difficiles à rejoindre en fonction des projets réalisés (personnes immigrantes, communauté LGBTQ2+, personnes âgées, etc.)	    
3.4.6 Adapter les communications aux citoyens de manière à les rendre accessibles (écriture simple et langage clair)	    

3.5 Contribuer à l'amélioration de la desserte de transport collectif régulier et adapté

3.5.1 Convenir avec EXO et l'ARTM de leur présence à différentes rencontres avec la Ville dans un objectif de collaboration	    
---	--

3.6 Développer et promouvoir le transport actif

3.6.1 Déployer un système de vélopartage	  
3.6.2 Mettre à jour le plan de mobilité durable	    
3.6.3 Déployer des stratégies de promotion ciblées pour mieux faire connaître les services de transport sur le territoire	    

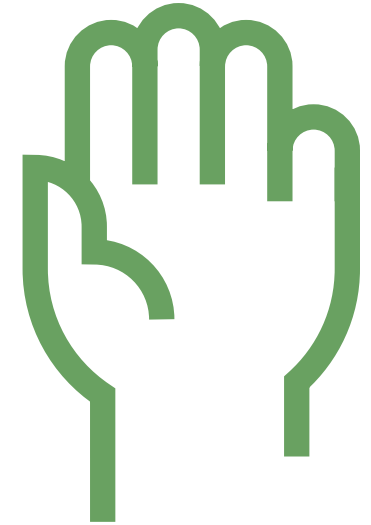
ORIENTATION 4

Encourager l'exercice d'une citoyenneté active



Champs d'action

- ✓ Consultation et participation citoyenne
- ✓ Action bénévole
- ✓ Soutien des initiatives citoyennes
- ✓ Participation à la vie collective



Commentaires et suggestions des citoyens ayant nourri la réflexion de la Ville :

« Les informations pour le bénévolat de quartier devraient être publiquement plus disponibles ou développées, j'y participerais. Même chose pour faciliter la création d'initiatives entre voisins, exemple comme les ruelles vertes à Montréal »

« Soutenir et encourager la prise d'initiative des citoyens. Ultiment c'est la prise en charge par les citoyens eux-mêmes qui sera payante pour la Ville et sa communauté »

« Mettre en place un comité citoyen (porté par le milieu) et un conseil jeunesse (porté par la Ville/impliqué auprès des élus et des directions et conseil municipal) »

Orientation 4 Encourager l'exercice d'une citoyenneté active

4.1 Diversifier les stratégies municipales de consultation et de participation citoyennes

4.1.1 Se doter d'un cadre de référence en matière de consultation et de participation citoyennes



4.1.2 Rendre publics les résultats des consultations citoyennes



4.1.3 Mettre en place une commission jeunesse comprenant notamment un volet formation-mentorat et un budget participatif



4.1.4 Tenir annuellement une conversation avec les citoyens sur différents enjeux de développement social qui touchent la Ville



4.2 Accroître les opportunités de socialisation et de participation à la vie collective

4.2.1 Bonifier les rencontres « Brin de jasette »



4.2.2 Déployer le programme Voisins solidaires



4.3 Encourager et reconnaître l'action et l'engagement des bénévoles

4.3.1 Déployer un programme de formation aux administrateurs d'OBNL



4.3.2 Développer une trousse d'accueil et de référence à l'attention des nouveaux présidents d'organismes partenaires



4.4 Soutenir les initiatives citoyennes visant l'amélioration des milieux de vie et le renforcement du sentiment d'appartenance envers la communauté

4.4.1 Mettre en place un programme d'appui financier aux initiatives citoyennes





En partenariat avec :

